

Accord CE/Maroc: services aériens, remplacement des accords bilatéraux par un accord communautaire

2005/0161(CNS) - 24/01/2006

La commission adopte le rapport de son président, Paolo COSTA (ADLE, IT), et approuve la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et le Royaume du Maroc concernant certains aspects des services aériens.